

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 13 (1875)  
**Heft:** 52

**Artikel:** La novella loi que l'âi diont dè "l'état civi"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183446>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Mais volontiers.

Et voleur et volé trinquent et fument ensemble.

Mais le plus joli de l'histoire, Bouziyane arrêté et conduit devant le juge d'instruction, subit un interrogatoire, et à la vue de celui qu'il avait dépouillé : Oh ? Mosié, oh, mon ami ; j'ai commis une grande faute, je te demande pardon ; j'avais cependant juré de n'entrer jamais chez des Français.

— Eh bien oui, ne parlez pas du reste, dit le plaignant, mais ma montre, j'y tiens, rends-la moi et je te pardonne.

— Ah ! ta montre est restée au Maroc ; si tu veux j'irai te la chercher. Mais regarde comme je suis misérable aujourd'hui, burnous sale, linge déchiré, quelle honte pour Bouziyane !

Et l'honnête colon, n'écoulant que son cœur : « Monsieur le Juge, permettez-moi de lui faire acheter des habits. »

Les Algériens ne sont-ils pas de vrais gentlemans ?

Un soir, Bouziyane arrive avec sa bande chez un chef aimé et estimé de tous. Les hommes du douar se réunissent et veulent se défendre ; la poudre parle, un des acolytes de Bouziyane tue le frère du chef, et les brigands s'enfuient, laissant un mort et deux blessés ; ils sont forcés de s'éloigner et pendant trois mois nous n'entendons plus la moindre histoire ; c'est un calme plat. Certains colons disent même entr'eux : « Bouziyane avait du bon, quand il était dans le pays, les Français pouvaient voyager la nuit et prolonger sans souci la veillée au café, les Arabes ne se montraient jamais une fois le soleil couché ; maintenant on recommence à voler nos eaux d'irrigation, notre blé sur les aires, nos chevaux dans les écuries. »

Enfin, il y a quelques semaines, un journal d'Oran envoie à ses abonnés, par un supplément en grand caractère, *l'arrestation de Bouziyane*, à l'Oued Traïria, près de Mascara.

« Amour, tu perdis Troie ! »

On avait toujours prédit que Bouziyane serait pris dans un de ses nombreux rendez-vous.

En effet, attiré par ses aventures galantes dans un douar de la plaine des Grhis, il fait demander de l'argent. Sous prétexte de le lui apporter, un vieillard, qui estimait avoir à se plaindre de lui, s'avance accompagné de son fils, jeune et vigoureux. On parle un instant, puis un mouvement de défiance du brigand les enhardit. Le père le saisit à la gorge ; le fils le renverse, les gôums (cavaliers) des environs qui étaient sur pied arrivent. Bouziyane seul, désarmé, perd son prestige ; malgré une fusillade de ses partisans qui, dit-on, a duré deux heures, il est garotté et emmené à Mascara. Cette nouvelle, promptement répandue, amène plus de deux mille Arabes qui se pressent dans les rues sur son passage ; on lui fait même des offres de service, tempérées cependant par la présence de la garnison.

Un ordre du général rend les Arabes responsables du captif, et comme on avait promis à celui qui le prendrait, la croix de la Légion d'honneur ou

une forte somme d'argent, le vieillard, en véritable Arabe, a choisi la décoration. Le héros, maintenant, est celui qui a osé mettre la main sur le chef redouté.

Il est probable qu'à cette heure les aventures passées et le sort futur du prisonnier font le sujet des interminables causeries de la tente. Longtemps encore, sans doute, aux heures de la sieste, pendant l'été algérien, les Arabes, assis en cercle, diront et rediront les méfaits de celui qu'ils admiraient et redoutaient à la fois. Ces monotones récits auront le cadre qui leur convient. Le soleil brûle et fendille la terre, où chaque broussaille fait une tache noire ; la poussière dorée voile l'horizon. Au bout de la plaine, un chameau qui se balance ou un cavalier qui galoppe, dessine sa silhouette sur le ciel bleu, dans le morne silence de la nature. La cigale jette un cri assourdissant ; enfin la sécheresse et la chaleur semblent presque visibles dans le vague rayonnement des objets qui dansent et vacillent devant les yeux, tandis qu'en haut, le ciel se fait sombre, tant il est pur et profond.

Voilà la terre des Arabes, rude et impitoyable comme la fatalité. L'homme qui y vit subit sa destinée, et plus d'un fils du prophète, lissant sa barbe noire, dira peut-être :

« Bouziyane était un homme, mais il n'observait pas le *Ramadan* (jeûne musulman) ; c'est ce qui l'a perdu. »



#### La novalla loi que l'âi dient dè

##### « L'état civi. »

Por mè, mè tardè dè m'ein allà dè pè châttrè, kâ cein coumeincè à mau veri dein stu bas mondo. Du qu'on einvouïè pè lo Grand Conset dâi gailiâ que n'ont pas recordâ lo catsimo, à cein que parè, t'eimbégninont avoué l'âo babelhie et l'âo niaffe clliâo brâvo villho conseillers et l'âo font vôtâ dâi lois contrè la religion que s'ein va, ma fâi, tsau pou. Peinsâ-vâi que l'ein ont fé iena coumeint quiet n'ia pequa fauna d'allâ sè mariâ à l'Eglise et que mémameint clliâo que l'âi voudront allâ, cein ne comptè pas. Et s'on ne va pas à l'Eglise, dè bio savâi que n'ia pas fauna dâo menistrè non pllie. Ah ! l'est dâo poupro què tot cein ! et lo gouvernèment nommè lo premi lulu venu po mariâ lè dzeins. Tsi no, l'est Pétabosson, l'inspetteu, qu'a étâ nommâ, on coo que fifè coumeint on perte et que djurè coumeint on tserrotton. L'autro dzo, onco, quand l'âi é menâ la *Baliza*, la ferè marquâ, po alla à la faire, ye fasâi dâi sacre-meints épouaireints dè cein que la pourra bête dzelhivè on pou, pè rappoo à la nâi, et que le ne voliâvè pas dzoûrè. Et l'est cé luron que dâi maria lè z'autro ! Mâ, dein lo mondo ! que volliâi-vo que l'âo dièssè, cé potu ?

Quand mè su mariâ, lo menistrè no z'a de dâi tant bounès résons, qu'oreindrâi quand noutra fenna s'eingrindzè, l'âi dio : « Françoise ! tè rappelè-tou cein que no z'a de lo menistrè ? » Adon le bastè tot de suite et cein ne va pas pe lien. Ora, allâ-lâi avoué

voutron Pétabosson ! et allâ-vâi deré à voutra fenna : « Tè rassovins-tou cein que l'a de ? » coumeint dâo diabblio le vo fotra âo naz : « Câise-tè ! ne vaut pas mé què tè, et vo n'êtes pas mé d'attiutâ l'on què l'autro ! »

Et pi sèdè-vo iô cliâo que sè voudront mariâ dèvetront allâ ?... Ao cabaret dè coumon, dein cé carcagnou âo fin fond dâo corridoo, à man gautse, ique iô lè valets et lè felhiès vont bâirè quand ia n'a danse. N'est-te pas onna vergogne, cein ?

Eh ! quand ne no sein mariâ, quinna balla noce ! N'etiâ dozè pâ, ti bin reguingolâ, qu'on seimbliâvè dâi monsu avoué noutré grands tsapés. Portant cé à tambou étâi onna vouâire cabossi, mâ ne s'ein cognessâi pas onco tant. Et noutré tsermallâirès, avoué lâo fichu, lâo cazavinkâ et lâo ballès bérèttès, que mémameint ien avâi qu'aviont dâi gants âi mans ; lè z'autrès aviont met dâi mitons. Lè dzeins que no vouâitvont passâ du derrâi lè fèmès, quand n'allâvi à l'Eglise, sè desont : Cein n'est pas dâi bedans ! Et cliâo bouébo et cliâo bouébès, que c'étâi galè dè lè vairè féré à la rapelhie dâi crutz et dâi rappès qu'on lâo tsampâvè. Ora, perein dè tot cein ; cliâo que sè voudront mariâ âodront âo cabaret, tot solets, sein pi être bin revous et Pétabosson crièra pè la fenêtra lo valet d'étrâblio et lo martsau, po' veni coumeint témoeins, lâo liaiira onna pancarte, et tot sarra de, tot sara fé. Por mè, se iavè étâ mariâ dinsè, crèrè que ti mè z'einfants sont dâo coté gautso ; et su rudo conteint que sè séyont dza ti met la cordâ âo cou.

Et âo soupâ, cein étâi bio dè vairè lo menistrè bâirè et medzi avoué dâi paisans, kâ n'étâi rein fiaï et no racontâvè adè dè cliâo ballès z'historiès que l'avâi liaisu dein lè lâivro et que cein fasâi presque asse pliési que n'a tsanson. Oreindrâi, du que ne lè marièra pas, lè dzeins ne lo volliont pas ousâ einvitâ et ne sé pas se jamé lâo Pétabosson vâo bin relèva lâo repè dè noce.

Enfin po fini, vo dio que cliâ novallâ loi d'état civi porrâi bin no z'amenâ dâi calamitâ et que l'Apocalisse porrâi bintout être quie.

*On villho que s'est mariâ à l'Eglise.*

### INCOGNITO

(Historiette racontée d'après l'allemand.)

— Eh bien, êtes-vous bien sûr que ce soit le schah ?  
— Parfaitement, monsieur.  
— Mais pour quelle raison Sa Majesté visiterait-elle notre ville, qui est bien éloignée de sa route ?  
— Voilà, monsieur, lisez : « Plésih, touchour plésih », et alors qui sait. J'ai entendu dire que le schah veut étudier les habitudes de l'Europe et son organisation, et où trouverait-il la police mieur organisée qu'ici ?  
— Oui, ce serait une raison, reprit le digne bourguemestre un peu flatté ; néanmoins, je ne puis faire autrement, il faut que je vous envoie le sergent.  
— Comme vous ordonnerez, Monsieur, mais je ne suis pas responsable des conséquences.

M. Brendel rentra chez lui et le sergent fut envoyé. Le sergent marcha vers l'hôtel très sérieux et plein de dignité. Il monta voir les grands seigneurs et y resta assez longtemps. Au bout d'une heure environ, il se rendit chez M. le bourguemestre qui l'attendait avec impatience.

— Eh bien ! dit-il, êtes-vous parvenu à découvrir quelque chose ?

— Oui, je sais tout, maintenant.

— Qui sont ces messieurs de l'hôtel ?

— Ce sont certainement des Perses.

— Avez-vous vu leurs papiers ?

— Non, monsieur, ils n'en avaient aucun ; mais leurs épées.

— Mais Klink ! qu'est-ce que c'est ? Il me semble presque que vous ayez un peu trop bu.

— C'est bien possible ; l'interprète m'a versé plusieurs verres, et même il a trinqué avec moi.

— N'avez-vous pas honte, Klink ?

— Pas du tout, monsieur, c'est au contraire un grand honneur pour moi d'avoir bu avec de grands messieurs. Cela n'arrive pas tous les jours, dans notre petite ville.

— Mais vos devoirs ?

— J'ai pourvu promptement à tout, monsieur. Je vous dis que c'est le véritable schah. Il m'a prié de vous saluer de sa part.

— Moi ! Cela se peut-il ? Mais non, je ne me fie pas à vous aujourd'hui. Je le répète, vous avez trop bu.

— Je le répète aussi, monsieur, mais il n'en peut être autrement. Moi, le sergent Klink, de Kleinstædtel, je ne pouvais compromettre ma réputation en présence du schah de Perse, je pense.

— C'est singulier, très singulier. C'est peut-être possible, cependant, murmurait le bourguemestre. Enfin, encore une fois, êtes-vous convaincu ?

— Parfaitement, monsieur.

— Allons donc. Kleinstædtel ne peut pas rester en arrière : convoquez tout de suite les membres du Conseil.

Le Conseil municipal s'assemble bientôt. M. bourguemestre, qui en attendant avait revêtu son costume officiel, fait un long discours, et il termine en demandant aux conseillers s'ils sont convaincus que le schah se soit arrêté dans la ville. Tous répondent unanimement : Oui. Il fut alors délibéré sur ce qu'il y avait à faire en l'honneur du noble visiteur.

(La fin au prochain N°.)

L. MONNET.

### THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. A. VASLIN

Dimanche 26 décembre 1875.

### LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ

Grand drame en six actes, par M. Rosier.

### LE TIGRE DU BENGAL

Vaudeville en un acte.

Les bureaux ouvriront à 6 1/2 h. On commencera à 7 heures

### PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

**Objets divers pour étrennes :** Albums photographiques, albums pour timbres-poste, dessin, poésie, souvenirs. Buvards de voyage et autres. Ecritoires, essuie-plumes, presse-papiers. Etais de mathématiques. Papeteries et pupitres garnis. Psautiers toile, maroquin et velours. Abat-jours. Four-nitures d'écoles ; sacs et musettes pour écoliers ; sous-mains ; serviettes ; porte-feuilles maroquin et cuir de Russie. Portemonnaie. Jumelles et lunettes d'approche. Timbrage de papier en couleur. **Cartes de visite** livrées très promptement. — Stéréoscopes et vues, etc., etc.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY